



**LISTES DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024 – 20 HEURES**

FINANCES

1. Décision modificative n°3 – Budget principal 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Services périscolaires – fixation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Fixation des tarifs de la médiathèque « Malala » à compter du 1^{er} janvier 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Participation financière communale au Syndicat Intercommunal Arts et Musiques (S.I.A.M.) pour l'année 2025 : avance.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Fixation des indemnités de fonctions des élus locaux à compter du 1^{er} janvier 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

VOIRIE

6. Opérations d'extension de l'éclairage public (hors secteurs d'habitations et d'activités) – nouvelle salle polyvalente : versement d'une participation au SIEML.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

INTERCOMMUNALITE

7. Achat – Commande Publique : adhésion à la centrale d'achat d'Angers Loire Métropole.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. Présentation du rapport d'activités d'Angers Loire Métropole pour l'année 2023.

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activités d'Angers Loire Métropole pour l'année 2023.

QUESTIONS DIVERSES

Arrêtés pris en vertu des articles L. 2122-21 et L. 2122-22 du CGCT.